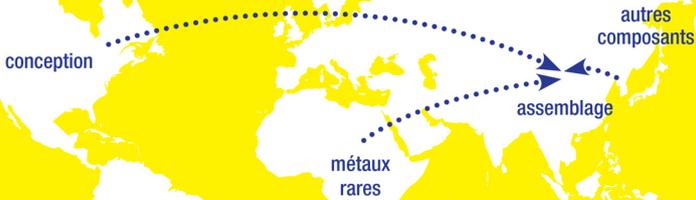


Le circuit d'un smartphone, de sa conception à nos poches...



PAS CHER... MAIS POUR QUI ?

Pour réduire les coûts de production, les multinationales font fabriquer leurs produits dans des pays où les salaires sont très faibles. Dans les usines de ces pays, les conditions de travail sont souvent désastreuses : horaires épuisants, utilisation de produits toxiques, harcèlement, humiliations, etc.



MADE IN MONDIALISATION

Nos vêtements, nos jouets ou nos objets électroniques font souvent le tour du monde avant d'arriver dans les rayons de nos magasins.



LES DROITS DE L'HOMME... AUSSI AU TRAVAIL

Tous les travailleur-euse-s ont des droits qui sont encadrés par l'Organisation internationale du travail ou reconnus par la Déclaration universelle des droits de l'homme, et qui définissent des principes universels :

Dans de nombreux pays ces droits ne sont pas appliqués par les États, et les multinationales profitent ainsi d'une main-d'œuvre vulnérable.

Interdiction du travail forcé
personne ne peut être obligé de travailler sous la menace ou contre sa volonté

Garantie de la sécurité et de la santé au travail
toute personne doit travailler dans des conditions saines et sans danger

Non-exploitation des enfants
on ne doit pas travailler avant l'âge de 15 ans

Respect d'une durée maximale du travail
il est interdit de faire travailler une personne plus de 48 heures par semaine et plus de 8 heures par jour

Respect de la liberté syndicale
tout travailleur-euse a le droit de constituer un syndicat ou d'adhérer à celui de son choix

Non-discrimination au travail
toute personne doit avoir les mêmes possibilités d'accéder à un travail, indépendamment de son origine, son sexe, son âge, etc.

Droit d'organisation et négociation collective
les syndicats ont le droit de négocier avec les dirigeants d'une entreprise afin de signer des accords sur les conditions de travail et l'emploi

Garantie d'un salaire minimum décent
un salaire doit permettre au travailleur-euse de couvrir ses besoins vitaux et ceux de sa famille

FASHIONS MAIS PAS CONS !

Informé-e-s...
Nous avons le droit d'être informé-e-s pour ne pas consommer aveuglément : demandons plus d'informations aux marques sur la fabrication de leurs produits.

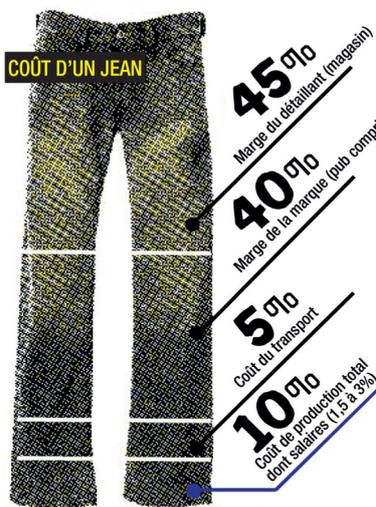
...et libres de nos choix
Les tendances, oui, mais pas à n'importe quel prix.

Vous avez dit surconsommation ?

En Europe, plus de 100 millions de téléphones portables sont jetés chaque année, alors qu'ils n'ont parfois été utilisés que quelques mois !

Fashion victims?

Pour obtenir un effet usé si tendance, nos jeans sont souvent blanchis par la technique du sablage, qui consiste à projeter du sable à forte pression sur le tissu. La poussière inhalée provoque chez les travailleur-euse-s la silicose, une maladie pulmonaire incurable. Mortels, ces jeans ?



À QUI PROFITE LE PRIX ?

La part du salaire dans le coût de fabrication d'un vêtement est si minime qu'en réduisant leurs marges, les marques pourraient permettre aux ouvrier-ère-s de recevoir un salaire décent sans que le prix des vêtements en magasin augmente.

Main-d'œuvre = 1,5 à 3% du prix de vente !

made in droits de l'homme ?

Teste tes connaissances sur : www.ethique-sur-etiquette.org

